Communications officielles

Le fonctionnement des sociétés de secours mutuels pendant la guerre

La Préfecture du Nord nous communique :

« Il est rappelé à MM. les présidents de Sociétés de secours mutuels que les demandes de modifications statutaires doivent être établies en trois exemplaires et être accompagnées :

» 1°) du procès-verbal de l'assemblée générale qui les aura adoptées, ce procès-verbal devant mentionner d'une part l'effectif total des membres participants, d'autre part, l'effectif des mobilisés, enfin le nombre des votants;

» 2°) de la liste des membres du conseil d'administration, avec indication du nombre des administrateurs demeurés en fonction ».

Des précisions sur les inscriptions irrégulières des chômeurs

Un décret relatif au chômage stipule que, lorsqu'un représentant de l'inspection du travail et de la main-d'œuvre constate l'inscription irrégulière d'un chômeur sur la liste des bénéficiaires de secours, cette constatation entraîne de plein droit la suspension des secours. Au cas où le chômeur estimerait cette suspension contraire aux dispositions du décret du 6 mai 1939, il pourra intenter un recours devant l'inspecteur divisionnaire du travail et de la main-d'œuvre, qui, après nouvel examen du dossier de l'intéressé et après avis de la Commission de contrôle auprès des institutions municipales de chômage ou, éventuellement, de la Commission paritaire de l'Office départemental de placement, statuera définitivement.

La décision de l'inspecteur du travail doit intervenir dans un délai de dix jours, même si, dans ce délai, les commissions précitées n'ont pas encore fait connaître leur avis. Sous réserve qu'il n'ait pas cessé d'être en chômage l'intéressé pourra, après décision favorable de l'inspecteur du travail, visée au paragraphe précédent, recevoir rétroactivement les allocations de chômage.

Les avoirs à l'étranger

Paris, 2 janvier. — Le ministère des finances communique ce qui suit :

« Il est rappelé que le décret du 9 septembre 1939, relatif aux avoirs à l'étranger, astreint toutes personnes physiques de nationalité française, résidant habituellement en France, ainsi que les personnes morales françaises et les personnes morales étrangères pour leurs établissements en France, soit à rapatrier, soit à déclarer les avoirs qu'elles détiennent hors de France.

» Les personnes morales sont en outre tenues de déclarer l'or et les devises étrangères qu'elles possèdent en France.

» **Rapatriements.** — Le rapatriement des avoirs à l'étranger réalisé au plus tard le 31 décembre 1939, dispense les intéressés de fournir une déclaration à l'Office des changes. Pour tenir compte des difficultés de transmission et de déplacement, les « rapatriements juridiques » ont été acceptés. Autrement dit, les valeurs mobilières et des devises matériellement conservées à l'étranger, mais placées sous dossier ouvert au nom du propriétaire dans une banque établie en France, sont considérées comme rapatriées et, par là même, n'ont pas à figurer sur la déclaration.

» **Déclarations.** — Tout l'avoir à l'étranger, non rapatrié avant le 1er janvier 1940, doit être déclaré à l'Office des changes. Les formules de déclarations sont mises à la disposition du public dans tous les établissements de banque. Elles doivent être adressées sous pli recommandé à l'**Office des changes** : 1, place Ventadour, à Paris (2e), avant le 15 janvier 1940 en règle générale, et avant le 1er février pour les mobilisés.

» Toutefois, les personnes qui se trouveraient empêchées de faire, en temps voulu, une déclaration complète ont la faculté de ne déposer aux dates précitées qu'une déclaration sommaire provisoire.

» La déclaration détaillée et définitive sera adressée à l'Office des changes avant le 15 mars, par les personnes physiques non mobilisées et par les personnes morales dont tous les représentants ne sont pas sous les drapeaux et avant le 1er avril par les mobilisés. En cas de force majeure dûment établie et sous réserve d'une demande adressée à l'Office des changes avant le 15 janvier ou le 1er février 1940, suivant le cas, des délais supplémentaires peuvent être accordés.

» **Amnistie.** — L'observation des prescriptions rappelées ci-dessus (rapatriement ou déclaration à l'Office des changes) met les possesseurs d'avoirs à l'étranger à l'abri de toute réclamation fiscale pour le passé, à condition que les avoirs dont il s'agit n'aient fait l'objet d'aucune procédure administrative ou judiciaire avant le 17 septembre 1939.

» **Pénalités.** — Les infractions à la réglementation rappelée ci-dessus sont punies de peines sévères (emprisonnement, amende, confiscation, déchéance des droits civiques, publication et affichage du jugement, exclusion de l'ordre national de la Légion d'honneur) sans que puisse être accordé le bénéfice des circonstances atténuantes prévues par la loi du 26 mars 1891 ».

* *

Signalons qu'à la date d'hier les banques locales agréées par l'Office des changes n'avaient encore reçu aucun imprimé ou formule de déclaration qu'elles puissent délivrer au public. La Banque de France n'en avait reçu qu'un nombre infime d'exemplaires. Le rappel des obligations des assujettis ne peut être opérant que si ces derniers sont mis à même de les remplir.

...Nous sommes déjà le 4 janvier, et le délai de déclarations expire le 15 janvier...

Il y a vingt-cinq ans

Dimanche 4 janvier 1915.

Jour de prières publiques demandées par le Pape pour la paix. Des listes de prisonniers civils sont affichées dans les sacristies des églises et lues en chaire dans toutes les paroisses. Elles ont été dressées par des ecclésiastiques prisonniers qui ont pu les communiquer à Mgr Charost, évêque de Lille. C'est ainsi que les populations des pays envahis du Nord ont eu les premières nouvelles depuis trois mois, des hommes faits prisonniers lors de la fameuse évacuation du 9 octobre 1914.

LA LOTERIE NATIONALE

Le secrétariat général de la Loterie nationale communique :

Sur autorisation spéciale de M. le ministre des Finances, le tirage de la première tranche de la Loterie nationale 1940 sera assuré à Poitiers (Vienne), le dimanche 7 janvier 1940 à 14 heures.

* *

Achetez les dixièmes du Crédit du Nord... ... les dixièmes qui gagnent...
27918

ROUBAIX — TOURCOING

Jeudi 4 janvier :

Aujourd'hui : saint Rigobert; demain, sainte Amélie.

Soleil : Lever, 7 h. 46; coucher, 16 h. 06.

Lune : Nouvelle le 9.

Sapeurs-pompiers : N° d'appel : 322.33.

Caisse d'épargne : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

Consultation des nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'Enfance : de 16 à 17 h., à la Goutte de lait.

Le service des cartes d'identité

En raison des opérations du Conseil de révision, le service d'établissement des cartes d'identité ne fonctionnera pas ce jeudi 4 janvier.

* *

Les personnes de nationalité française, ayant fait établir leur carte d'identité et dont les numéros vont de 25.000 à 117.800 peuvent les retirer à la mairie de Roubaix, salle Pierre-de-Roubaix, à partir de ce jour, à 8 h. 30.

Se munir de papiers d'identité, du numéro de la carte à retirer et d'une somme de 25 centimes.

CLINIQUE DENTAIRE MODERNE
149, rue de Lannoy — ROUBAIX
Dentiers haut et bas, 400 et 500 fr.
25252

De nouveaux abris publics

En vertu d'un arrêté municipal sont classées comme abris publics les caves des immeubles suivants : 21, rue de la Fosse-aux-Chênes ; 4 et 6, boulevard d'Halluin ; 14, rue Saint-Vincent ; 15, rue d'Alsace ; 88, rue Emile-Maroist ; 86, rue du Fresnoy, et 15, rue de l'Hospice.

Pour les Fêtes de fin d'année, offrez la **Méthode Assimil** avec ou sans disques, pour l'étude sans peine de l'anglais, l'allemand, etc. Sérépel-Pollet, 138, Grande-Rue, Roubaix. 27580

Aujourd'hui, conseil de revision pour le canton de Roubaix-Est

Les jeunes gens nés du 1er janvier au 31 décembre 1920 ainsi que les autres hommes inscrits sur les tableaux de la classe 1940, du canton de Roubaix-Est, sont tenus de comparaître en personne devant le conseil de révision ce jeudi, à l'Hôtel de Ville de Roubaix, salle des adjudications (bâtiment central) dans l'ordre suivant :

du N° 1 à 450 le matin à 8 h. 30 ; du N° 451 à la fin l'après-midi à 13 h.

Ils seront porteurs de leur convocation.

Ceux qui ne l'auraient pas reçue sont invités à la réclamer à la mairie, bureau militaire.

Il est rappelé aux conscrits que ceux qui ne se présentent pas devant le Conseil sont déclarés « Bons absents, service armé ». Le fait d'avoir été examinés par la commission médicale, ne les dispense pas de la présentation devant le Conseil de révision.

Les jeunes gens qui portent des verres, doivent se présenter munis de leurs lunettes.

Les ajournés des classes 1938 et 1939 ne seront pas examinés par les conseils de révision de la classe de 1940.

M. G. WARGNIER, Chirurgien-Dentiste, démobilisé, reprend ses consultations le 5 janvier. - 98 bis, Grande-Rue, Roubaix (Tél. 354 20)
27901

La distribution des bons d'essence pour janvier

La distribution des bons d'essence pour janvier continuera ce jeudi, dans la salle du musée Weerts (entrée Grand'Place) dans l'ordre suivant :

Le matin, de 9 h. à midi, pour les personnes dont le nom patronymique commence par la lettre D, l'après-midi, de 14 h. 15 à 17 h., pour les personnes dont le nom commence par les lettres E, F.

La présentation du permis M.A.B. est obligatoire, les bons ne seront remis qu'aux titulaires ou à leur délégué muni d'un pouvoir.

A la Société de secours mutuels « L'Employé »

Considérant les circonstances actuelles, le Conseil d'administration de la Société « L'Employé » n'a pas cru devoir provoquer une assemblée générale Néanmoins, le Comité s'est réuni, sous la présidence de M. Gustave Longuespée, pour établir la situation financière de l'année. Celle-ci se présente comme suit :

Recettes : Cotisations des sociétaires 20.318 fr. 60 ; cotisations des membres honoraires, 2.270 fr. ; intérêts des sommes placées, 7.175 fr. 30 ; subventions, 8.817 fr. 20 ; dons, 1.374 fr. 70.

Dépenses : Indemnités de décès 5.500 fr. ; de chômage, 3.370 fr. ; de naissances, 4.350 fr. ; de maladie, 10.969 fr. ; secours immédiats, 870 fr. ; allocations aux familles de mobilisés, 12.400 fr. ; frais divers, 3.104 fr. 75.

La société a enregistré 35 nouvelles adhésions, 31 naissances et 8 décès. En outre, il a été payé comme prestations maladie, une somme de 10.969 fr. Il est rappelé aux familles des sociétaires mobilisés que la prime d'allocation pour les adhérents qui ont fait régulièrement leur demande, sera payée dimanche 7 janvier, à partir de 11 h.

Un cycliste heurté au camion rue de Lannoy

M. Auguste Moulart, 51 ans, mécanicien, demeurant 416, rue Pierre-de-Roubaix, débouchait mardi soir à vélo de la rue Victor-Hugo dans la rue de Lannoy, lorsque dans la nuit noire, il se trouva soudain en face d'un camion que conduisait M. Jules Sablembier, 82, rue Delespaul. Le cycliste heurta le camion qui, fort heureusement, put arrêter sur place. M. Moulart s'en tira avec des contusions au genou et au pied gauches.

UNE FEMME EST RENVERSÉE PAR UNE AUTO. — Une automobile conduite par Mme Madeleine Tonneau, commerçante à Tourcoing, 35, rue Kléber, a renversé, place de la Gare, Mme Alina Verreux, 33 ans, ménagère, demeurant 80, rue Carnot, à Wattrelos.

Mme Verreux fut blessée à la tête et eut son manteau déchiré. On ne put trouver un docteur pour la soigner. Heureusement, la victime put regagner son domicile par ses propres moyens.

UNION DES MUTILES ET REFORMÉS. — Le Conseil d'administration prie ses membres d'assister aux funérailles de M. Georges Lamblain, vendredi, à 8 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste. Rassemblement à la maison mortuaire, rue Edouard-Vaillant, square des Acacias, à 8 h. 15.

UNION DES MUTILES ET REFORMÉS. — Les membres titulaires de cartes de demi-tarif sur les tramways sont priés de déposer à la permanence leur carte de priorité accompagnée d'une photographie, afin de faire procéder au renouvellement pour l'année 1940.

RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Ce soir, à 18 h. 30, au siège, Café des Arcades, 55, rue du Maréchal-Foch, cours préparatoire à la radiotélégraphie militaire et à la T.S.F. Instructeur : M. Fournier, ingénieur E.S.E.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX-LANNOY. — Ce jeudi, de 17 à 18 h., permanence, 67, rue des Fabricants.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES (Section de l'Epeule). — La commission remercie tous les généreux donateurs qui ont permis, comme les années précédentes, de distribuer de nombreux lots pour la fête de Noël.

A la suite de la réunion tenue dimanche, la commission est constituée comme suit : Président d'honneur, M. Edouard Roussel ; président, M. Léon Six ; vice-présidents, MM. Deschampa et Clemmen ; secrétaire, M. Couturier ; trésorier, M. Samain ; membres, MM. Bonte, Chantry, Deweerts, Vanheuverzwuyn et Watteel.

SOCIETE DES MEDAILLES ET SOLDATS COLONIAUX FRANÇAIS. — Dimanche 7, réunion générale et trimestrielle, à 10 h., au siège. Tombola annuelle. La commission se réunira à 9 h. 30.

DISPENSAIRE D'HYGIENE SOCIALE DU FONTENOY, 45, rue de Cassel. — Séance de consultations pour enfants ce jeudi, à 10 heures.

CLIQUE SCOLAIRE ET POSTSCOLAIRE. — Dimanche 7, à 10 h., reprise des cours et répétitions pour toutes les sections.

CROIX

L'activité du Comité d'entr'aide aux soldats mobilisés de Saint-Martin

L'activité du Comité d'entr'aide aux mobilisés et à leur famille ne s'est pas ralentie ces derniers temps. Les fêtes de Noël et du Nouvel An ont procuré aux nombreuses personnes du comité et à toutes celles qui travaillent à domicile pour confectionner les lainages nécessaires aux soldats, l'occasion de se dévouer avec plus d'ardeur.

Quand on sait que 534 soldats de Saint-Martin sont actuellement en relations avec le siège du comité, rue Eugène-Guillaume, 15, que la plupart d'entre eux ont adressé des lettres, qu'un grand nombre ont profité de leur première permission pour rendre visite au siège, on peut s'imaginer ce que représentent de travail ces correspondances à classer pour cataloguer les objets réclamés par les mobilisés, l'organisation et la répartition des travaux de lainage et ensuite leur confection par une centaine de femmes, jeunes filles et fillettes.

En outre, le comité a visité les familles pauvres pour leur venir en aide ; c'est ainsi que 8.000 kilos de charbon et 3.000 kilos de pommes de terre ont été distribués. Enfin, le bulletin mensuel, sa rédaction et son envoi aux mobilisés représente également un travail important qui exige du dévouement et de la ponctualité.

C'est une œuvre très fraternelle, dirigée avec un véritable souci de rendre service à tous ceux qui, aux armées, peinent pour le salut de la patrie et la liberté de la personne humaine.

ANCIENS COMBATTANTS REPUBLICAINS. — Réunion pour assister aux funérailles de M. Théodore Rotsaert, vendredi 5, à 14 h. 15, rue Lamartine, 2.

WASQUEHAL

La femme errante du Cartelot est identifiée

Nous avons signalé hier qu'une femme âgée d'environ 55 ans avait été découverte au hameau du Cartelot. Cette femme ne possédait aucune pièce d'identité et avait les pieds et les mains gelés. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Butin, de Wasquehal, elle avait été transportée à l'hôpital « La Fraternité », à Roubaix. Il s'agit de Mme Victor Saverys, née Marie Kuyle, née à Wasquehal le 13 août 1881, domiciliée rue Hoche, 227, à Croix. L'état de cette femme est stationnaire.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES. — Vendredi 5 janvier, de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h., à la salle des fêtes rue Jean-Macé, perception de la taxe d'armement de 1 %, et de la taxe sur le chiffre d'affaires de 3 % du quatrième trimestre 1939. On percevra aussi les licences de débits de boissons (221 fr. 20).

INSCRIPTIONS POUR LES MASQUES A GAZ. — L'inscription se poursuivra au commissariat de police, rue Jean-Macé, ce jeudi de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h. pour les lettres Pra à Rys, vendredi pour la lettre S jusqu'à Spr, et samedi pour les chefs de famille dont le nom commence par Sq, T, U et V jusqu'à Vancr. Se munir du livret de famille, et de la dernière quittance de loyer, ainsi que des cartes d'identité des personnes vivant dans le même ménage.

UN CONCERT POUR LES MOBILISES. — Par suite de l'indisponibilité de la salle municipale des fêtes, le concert organisé par l'Amicale Pharos-Sart, au profit des mobilisés, aura lieu dimanche 28, à 16 h., à la salle des fêtes de la rue Delerue. On apprend que le Comité organisateur présentera quelques nouvelles vedettes de Fiers et Wasquehal qui se produiront pour la première fois sur scène. Le prix des places a été maintenu à 4 fr. pour les réservées et 3 fr. pour les premières.

WATTRELOS

AMICALE DU CENTRE. — La commission administrative de l'Amicale ayant décidé la liquidation de la Caisse d'épargne, les épargnants et parents d'épargnants doivent se présenter à M. Albert Godyn, le dimanche 7 janvier, de 10 h. à midi, pour toucher ce qui leur est dû. Par la même occasion, les parents de mobilisés et de soldats accomplissant leur temps légal sont priés d'apporter leurs adresses.

CHORALE SAINTE-THERESE. — La répétition est supprimée. Réunion de la commission jeudi 4 courant, à 19 h. 30.

LYS

TAXE A LA PRODUCTION, TAXE D'ARMEMENT, LICENCES, TAXES SUR VEHICULES AUTOMOBILES. — Perception jeudi 4 janvier, de 8 h. 30 à 11 h., au débit Delplanque, rue Jules-Guesde, de 14 à 16 h., au débit Bauffe, rue Jules-Guesde, et vendredi 5 janvier, de 14 à 16 h., au débit Boortel, rue de Leers.

POINTAGE DES CHOMEURS. — Aujourd'hui jeudi, à 9 h., à la mairie.

PAIEMENT DES CHOMEURS. — Demain vendredi, à 14 h. 30, à la mairie.

LANNOY

Cinq cent vingt-neuf conscrits ont passé hier le conseil de revision

Mercredi matin, Lannoy a connu une animation inaccoutumée à l'occasion du Conseil de révision, qui se déroula dans les salles du premier étage de l'Hôtel de Ville.

Dans la matinée et le début de l'après-midi, de joyeux conscrits ont parcouru les rues en fêtant comme il convenait ce jour mémorable pour eux.

Cinq cent vingt-neuf jeunes gens du canton de Lannoy ont subi l'examen de circonstance.

Ces opérations étaient présidées par MM. Bonneville, conseiller de préfecture ; Thérin, adjoint au maire de Roubaix, conseiller d'arrondissement ; Dhont, conseiller général ; le général Harduin de Grosville, le colonel Paycheng, etc...

Dans l'après-midi, le Conseil de révision est allé siéger à Cysoing.

CERCLE ORPHEONIQUE DES A.C. DE LANNOY, LYS, TOUFFLERS. — La répétition qui devait avoir lieu le vendredi 5 janvier est supprimée.

LEERS

Un concert de bienfaisance

C'est le dimanche 7, à 15 h., dans la salle de la Taverne franco-italienne, rue Joseph-Leroy, que sera donné le concert organisé par le Vélo-Club du Pile au profit des mobilisés de Leers et de ceux du V.C.P. avec le gracieux concours de Lina Dariel, l'excellente diseuse; Bertal, de Radio P.T.T. Nord; Danrel, comique troupier; André Lips, accordéoniste; Arlette Rucart, de Radio P.T.T. Nord, et Ginette Lenfant, âgée de douze ans.

Prix d'entrée : 5 fr. et 4 fr.; militaires, entrée gratuite.

FLERS-LEZ-LILLE

PERCEPTION des taxes à la production, taxe d'armement, licences et autres taxes, à la mairie, le premier vendredi de chaque mois, de 9 h. à 10 h. 30.

TAXE D'ARMEMENT. — La perception des licences des débitants de boissons et de la taxe de l'armement aura lieu pour la section du Bourg à la mairie centrale le vendredi 5 janvier, à 9 h.; pour la section du Breucq le lundi 8 janvier, chez M. Paul Méplon, débitant de tabac, rue J.-Jaurès de 9 h. à 11 h. 30 et de 2 h. à 4 h.

ASSISTANCE AUX FEMMES EN COUCHES. — Les bénéficiaires de l'assistance aux femmes en couches, primes d'allaitement sont avisés que l'état des allocations du mois de décembre est déposé chez le percepteur receveur municipal, 12, rue de Lille à Annappes, où ils peuvent se présenter pour toucher les mercredi et samedi, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h. Se munir de la carte réglementaire.

TOUFFLERS

TAXE A LA PRODUCTION, TAXE D'ARMEMENT, LICENCES, TAXES SUR VEHICULES AUTOMOBILES. — Perception vendredi 5 janvier, de 8 h. 30 à 11 h., au débit Hespel, 2, place de la République.

SAILLY

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES du mois de décembre aura lieu le vendredi 5 janvier, à 14 h. Se munir du certificat d'admission.

ANNAPPES

PERCEPTION des taxes à la production, taxe d'armement, licences ou autres taxes, à la mairie, le premier vendredi de chaque mois, de 14 h. à 16 h.

ASCQ

PERCEPTION des taxes à la production, taxe d'armement, licences ou autres taxes, à la mairie, le deuxième et dernier jeudis du mois, de 14 à 16 h.

CHÉRENG

PERCEPTION des taxes à la production, taxe d'armement, licences ou autres taxes, le premier jeudi de chaque mois, de 9 h. à 10 h. 30, à la mairie.

WILLEMS

PERCEPTION des taxes à la production, taxe d'armement, licences ou autres taxes, le premier samedi de chaque mois, de 9 h. à 10 h. 30, à la mairie.

Jeudi 4 janvier :

Hôtel de ville : de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 h.

Caisse d'épargne : de 8 h. 30 à 11 h. et de 14 h. à 16 h.

Bibliothèque populaire : de 9 h. à 11 h. 30.

Bibliothèque communale : de 14 h. à 17 h.

Consulat de Belgique : de 8 à 13 h.

Théâtre scout aux armées

Dans un clan tourquennois de scoute routiers, une équipe théâtrale s'est formée afin de donner des représentations dans les cantonnements de l'armée française.

Les « Comédiens fantaisistes » — c'est le nom de cette équipe — se sont donc préparés journellement des semaines durant pour mettre au point un programme assez varié, composé de plusieurs pièces comiques, de danses, de sketches et de chants, tous bien faits pour donner un peu de joie et de réconfort moral à nos « poilus ».

Le 31 décembre et le premier jour de l'an, l'équipe commença à fonctionner et donna ses deux premières séances à quelque quatre-vingt-dix kilomètres de Tourcoing. L'accueil fut très sympathique et le succès récompensa les jeunes acteurs qui espèrent pouvoir renouveler bientôt leur geste dans d'autres cantonnements et répandre de nouveau la joie autour d'eux.

Par cette « tournée », ils ont pu distribuer aux soldats les livres et les jeux qu'il savaient récoltés dans de nombreux foyers tourquennois et ils remercient vivement tous ceux qui ont apporté leur aide à la réalisation de cette œuvre.

Souscrivez aux Bons d'Armement au **COMPTOIR DE CHANGE R. DESSEAUX**, qui est ouvert les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9 h. à 11 h. 10, Place République. Tg. 26539

LES INCENDIES EN 1939

Les dégâts ont été moins élevés qu'au cours de l'année précédente

Durant l'année qui vient de finir, les pompiers de Tourcoing ont effectué 121 sorties dont 99 en raison d'incendie.

La compagnie est intervenue deux fois dans les communes voisines : une fois à Wattrelos, l'autre fois à Roncq.

Le total des dégâts s'est élevé à la somme de 7.108.000 fr. dont 85.000 fr. dans les localités voisines. Les dégâts avaient atteint en 1938, 10.750.000 fr., soit une diminution de 3.642.000 fr.

Ajoutons que le personnel du corps de pompiers a été requis en cette même année 1939, pour dix transfusions de sang.

La distribution des masques aux adultes

La distribution pour adultes se continuera le jeudi 4 janvier, de 8 h. 15 à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 16 h. 30 pour les personnes dont le nom (nom du mari pour la femme mariée) commence par Debra jusque Deol. Se munir de pièces d'identité.

Les « Crick-Sicks » à Lille

Les « Crick-Sicks » prêteront leur concours dimanche prochain à un concert spirituel donné dans l'église Saint-Etienne, à Lille, à 3 h., au profit de l'œuvre patriotique du Secours au soldat du front.

L'orchestre « Pro Musica », la chorale de Dames et l'orphéon des « Crick-Sicks » formeront un ensemble de plus de 150 exécutants qui sera dirigé par le maître Julien Dupuis.

Au programme : l'audition intégrale du « Stabat Mater » de Pergolèse; « La Procession », de César Franck; « Aux morts pour la Patrie », de Henry Février; « Alleluia », du Messie de Haendel; l'Hymne anglais et la « Marseillaise » de Pessard.

Malgré leur effectif restreint, les « Crick-Sicks » ont tenu à faire preuve de dévouement, en prêtant leur concours à leurs amis lillois et à leur chef commun, le maître Dupuis.

Nous les en félicitons de tout cœur et nous leur souhaitons le plus beau succès.

Cartes professionnelles et service du charbon

Les bureaux fonctionneront ce jour de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h., dans les quartiers suivants :

Quartier du Clinquet (école Voltaire, rue du Clinquet). — Pour les personnes habitant les rues : de Bondues, Cheverul, d'Enghien et de Fives.

Quartier des Francs (école publique, rue du Dragon). — Pour les personnes habitant la rue de la Blanche-Porte.

Un commencement d'incendie

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, les pompiers ont été appelés vers 23 h. chez M. Clairin, boulevard de l'Egalité, où un incendie s'était déclaré dans la cuisine, par suite d'un court-circuit, croit-on, qui s'était produit dans un fer électrique.

Les soldats du feu eurent vite fait d'éteindre les flammes.

Les dégâts, consistant en quelques meubles avariés, s'élèvent approximativement à 500 fr.

ASSISTANCE OBLIGATOIRE aux vieillards, infirmes et incurables privés de ressources. — Le paiement de l'allocation de décembre aura lieu le jeudi 4 janvier, au Bureau de bienfaisance.

En raison des circonstances et pour éviter des rassemblements trop importants, les bénéficiaires sont invités à se présenter aux heures suivantes : n°s 1 à 2.100, de 8 à 9 h.; 2.101 à 2.800, de 9 à 10 h.; 2.801 à 3.100, de 10 à 11 h.; 3.101 à 3.800, de 11 h. à 11 h. 30; 4.000 à 4.800, de 14 à 15 h.; 3.015 à la fin et 3e partie, de 15 à 16 h. Se munir de la carte grise.

CHORALE PAROISSIALE SAINT-BLAISE. — Ce jeudi à la salle d'œuvres, répétitions partielles : à 18 h. 30, ténors et sopranos; à 19 h. 30, basses et barytons.

Demain vendredi : pour les membres de la commission. Rendez-vous à la salle d'œuvres à 18 h. 30.

MUTUELLE-RETRAITE DE L'U.N.C. — Les versements à la Mutuelle-retraite pour le premier trimestre 1940 sont reçus au siège, 43, rue du Hase, jusqu'au samedi 6, à 17 h.

UNE LEÇON DE JARDINAGE. — Samedi prochain à 19 h., salle du « Violon d'Or », 2, rue Delobel, une leçon de jardinage sera donnée par M. Defroyennes, professeur, aux membres de la Société d'horticulture et des Jardins ouvriers de France. Tous les amateurs peuvent y assister.

Les sociétaires peuvent retirer leur série de graines, chez les délégués, moyennant le paiement de la cotisation.

MOUVAUX

TOURNÉE DU PERCEPTEUR. — A la mairie, aujourd'hui jeudi 4, de 9 h. à 11 h., pour recevoir les contributions et payer divers mandats.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui jeudi, à 15 h., à l'hospice civil.

SYNDICATS LIBRES. — Permanences : jeudi de 19 à 20 h., Café de la Concorde, rue Saint-Paul. Vendredi, de 18 à 19 h., Café Saint-François, quartier des Francs.

MARCQ-EN-BARŒUL

A la suite d'un tamponnement, une auto prend feu sur le grand boulevard

Mardi vers 17 h. 30, une collision s'est produite sur le boulevard de la République, face au dépôt de la Compagnie des tramways Mongy.

Une voiture de tourisme que conduisait M. Lucien Billet, 56 ans, représentant, demeurant à Annezin-les-Béthune, se dirigeait vers Lille; à ses côtés se trouvait M. Pierre Declercq, 32 ans, habitant à La Madeleine-lez-Lille, rue Félix-Faure, 81.

Arrivé face au dépôt du Mongy et pour une cause inconnue, sa voiture tamponna violemment l'arrière d'un camion stationnant à cet endroit sur la droite de la chaussée.

Par suite du choc, le moteur flamba aussitôt. Les portes de la voiture ayant été coincées lors de la collision, les deux automobilistes qui s'y trouvaient enfermés ne durent leur salut qu'à des personnes de passage qui à coups de hachette firent une issue dans la carrosserie et leur livrèrent passage.

Transportés au dépôt du Mongy et n'ayant que des blessures superficielles, constatées par M. le docteur Thoroux, de La Madeleine, les deux victimes de cet accident purent regagner La Madeleine.

Le véhicule, tant par le choc que par le commencement d'incendie, est rendu complètement inutilisable.

L'enquête fut menée par M. le commissaire de police et son secrétaire, M. Victor Mahieu.

A LA SOCIETE DE GYMNASTIQUE « LA RENAISSANCE ». — Le président informe tous les gymnastes, adultes et pupilles, que les répétitions reprendront au local habituel, le jeudi, de 18 h. 30 à 20 h. et le dimanche, de 9 h. à 12 h.

U.N.C. ROUGES-BARRES. — Mutuelle-retraite. — Les membres participants sont invités à effectuer leurs versements à M. Leignel qui se tient à leur disposition toute cette semaine. (Dernier délai, ce dimanche 7, de 10 h. à 11 h., au siège de la section).

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Mort du vétéran des sapeurs-pompiers

Nous apprenons le décès de M. Edouard Heurstemans, caporal-sapeur-pompier honoraire, survenu à son domicile, 141, rue de Tourcoing.

M. Heurstemans, était probablement le doyen des sapeurs-pompiers du Nord. Il était âgé de 81 ans. Entré au corps le 25 mars 1890 il avait été nommé caporal, le 1er août 1920.

Ses funérailles auront lieu le samedi 6 janvier, à 9 h., en l'église Saint-Quirin.

HALLUIN

AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Permanence au siège, 111, rue des Ecoles, dimanche prochain, de 11 h. à midi.

Rhumatismes généralisés

« J'avais des rhumatismes par tout le corps, écrit M. C..., à Besançon. Ces rhumatismes généralisés avaient déterminé une grande faiblesse. J'étais dans un triste état quand j'ai commencé à suivre le Traitement du Chartreux Dom Marie, qui m'a radicalement guéri. Mes forces sont revenues. »

Rhumatismes, goutte, maux de reins, sciatique, etc., ne résistent pas longtemps au Traitement du Chartreux Dom Marie (Potion pour l'usage interne, Baume pour l'usage externe). Toutes pharmacies et chez le dépositaire général, M. Malavant, 6, rue des Deux-Ponts, Paris (IVe). Brochure gratis. 27908d

RONCQ

Chez les Scouts de France

Le groupe scout de Roncq a dû retarder de huit jours sa séance au profit des mobilisés. Celle-ci se fera le dimanche 7, à 15 h. 30, rue du Moulin, Roncq (Blanc-Four), dans une salle chauffée que M. Bossuyt, industriel, a bien voulu mettre à leur disposition.

Louveteaux, scouts, routiers de la Première Roncq emmèneront de distraire leurs parents, les « Amis des Scouts » et tous ceux qui voudront leur faire l'honneur d'assister à leur petite séance. Les « Routiers fantaisistes » du district de Tourcoing prêteront aussi leur concours.

Le groupe scout invite les habitants de Roncq, du Blanc-Four, et même de Tourcoing, à assister à cette représentation afin d'aider, dans sa belle œuvre, le « Comité d'entr'aide aux mobilisés du Blanc-Four ».

BONDUES

A la Croix-Blanche, une auto tamponne un attelage

Une voiture automobile conduite par M. Léon Fortin, demeurant à Roubaix, 18, rue Philippe-Lebon, descendait, lundi, vers 17 h. 30, la route de Linselles, en face du Pensionnat de la Croix-Blanche.

En sens inverse, venait une voiture tirée par deux chevaux, et que conduisait M. Lepère, commerçant à Wasquehal, 81, rue de Roubaix.

Sur la chaussée très glissante, l'auto dérapant sur sa gauche vint s'emboutir sur l'attelage. Sous le choc, le timon traversa l'auto d'avant en arrière. Un des chevaux projeté sur le sol fut blessé sérieusement et dut être abattu. Par bonheur, M. Fortin ne fut atteint que peu gravement à la figure et aux mains.

Un constat de la collision a été dressé par Me Verkindère, huissier à Roubaix.

QUESNOY-SUR-DEULE

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement samedi, de 14 h. à 16 h., à la mairie.

COMINES

Les funérailles de M. Jules Anckaert

Mercredi, à 10 h., en l'église Saint-Chrysole, ont eu lieu les funérailles de M. Jules Anckaert, administrateur du Bureau de bienfaisance.

La levée du corps fut faite au domicile du défunt par M. l'abbé Demonick, curé-doyen. Le deuil était conduit par M. Robert Anckaert, fils du défunt, qu'accompagnait M. l'abbé Decottignies, curé de Comines-Sainte-Marguerite.

Dans l'assistance, nous avons remarqué la présence de M. Meurillon, maire de Comines et conseiller général du Nord, les membres de l'administration de l'hospice, le personnel de maîtrise des établissements Ducarin, dont M. Anckaert était directeur; une délégation des médaillés du travail de cet établissement, etc...

Après l'absoute donnée par M. l'abbé Deconinck, le convoi se dirigea vers le cimetière de Comines. Des discours furent prononcés sur la tombe par MM. Louis Rembry, au nom de la Caisse d'épargne de Comines dont le défunt était vice-président; Charles Vens, au nom du personnel de la maison Ducarin et René Meurillon, au nom du Bureau de bienfaisance.

Contre LA TOUX
PASTILLES VALDA
Les véritables EN BOITES VALDA sont seules efficaces

Concerts et Spectacles

Le « Journal de Roubaix » ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.

ROUBAIX
Radio-Ciné
Spectacle permanent : les jeudis, lundis, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedis, de 14 h. 30 à 22 h.; dimanches de 14 à 22 h. - Prix unique : semaine 3 fr. (enfants et militaires, 2 fr.); dimanche, 4 fr. (enfants 3 fr. et militaires 2 fr.). Spectacle de famille.
25.879

Grand Théâtre - Roubaix
DIMANCHE 7 JANVIER, à 15 h.
Victoria et son Hussard
avec LE REPUTÉ TRIAL
CREMI
EN REPRÉSENTATION
entouré de Mmes Ruis-Castel, Germain - MM. Delmulle, Desart, Leclercq, Marnia. - Location au Café du Théâtre (Tél. 340.06).

CINE NOEL Rx - Rue Jouffroy (Tél. 343.59)
Matinée à 3 h. -- Pour 3 et 4 fr.
LE CLUB DES FADAS
et
ADÉMAÏ AU MOYEN AGE
avec NOEL-NOEL
DESSINS EN COULEURS

60 RUE DECREME FAMILIA Nouv.-Rx
A 3 h.: RÊVES DE JEUNESSE
LA MAISON AUX 1.000 BOUGIES

Maison des Tramways A 3 h.
PRIX RÉDUITS
FERNANDEL dans
PAS DE FEMME
LA FEMME X...

Olympia - Tg - Pont des Piats
Matinée à 2 h. 30 Matinée à 2 h. 30
LA CITADELLE
Moïse et Salomon parfumeurs
DESSINS en couleurs

RIALTO Tg - Rue des Anges
J. Gabin : LA BELLE EQUIPE